

Agir dans un désert ?

*Il y a de la politique parce qu'il y a une cause de l'autre, une différence de la citoyenneté à elle-même*¹. Cette cause de l'autre, ici, c'est celle de ceux qu'on appelle les plus démunis, les plus fragiles – les plus fragilisés, les plus exploités ? – ceux à qui sont déniés les droits fondamentaux, le droit à se loger dignement, à travailler dignement, à vivre dignement. Cette différence de la citoyenneté à elle-même, ici, c'est celle qui me fait ne pas me reconnaître dans un ordre où nombre de ceux qui nous gouvernent, nombre de ceux qui ont voulu assumer le commandement de la cité et les charges de la chose commune cessent de vouloir que l'égalité inscrite au fronton de la République soit mise en œuvre et vérifiée dans chaque acte de la vie de la cité. Et c'est parce qu'être gouverné, ce n'est pas subir, qu'il faut aujourd'hui réinvestir le sens du mot citoyen – les mots sont importants – et aller exiger de nos représentants qu'ils n'oublient pas ce pour quoi nous les avons choisis : notre désir de justice, la réalisation de l'égalité de tous avec tous.

Un rendez-vous avec M. Ballaguy, sous-préfet à la Ville.

Daniel Carrière et Nouredine Abouakil sont ainsi allés le 7 juin travailler avec M. le sous-préfet à la création continuée de l'égalité.

Premier point évoqué, la Déclaration d'Utilité Publique sur le périmètre Noailles.

Le mémoire en réplique de Centre Ville Pour Tous ne doit pas être perçu par M. le préfet comme une attaque mais comme une interrogation ou une mise en garde sur le bien-fondé de la concession et l'objectif public de ce dispositif. Le mémoire a permis d'exiger de Marseille Aménagement qu'il fournisse des informations sur sa méthode et sur ses résultats. Marseille Aménagement abuse le préfet comme les élus, en fournissant des données faussées, la mise en œuvre des actions menées n'étant jamais explicitée ! Et comme notre association ne travaille que sur des faits avérés, en voici quelques-uns, sur l'une des missions essentielles du concessionnaire, le relogement. Sont comptabilisés comme relogés : ceux qui sont rentrés au pays ! ceux qui ont placé leurs biens dans des garde-meubles ! ceux qui ont été déplacés alors que rien ne l'exigeait, mais qui habitaient dans des immeubles qui intéressent Marseille Aménagement ! On peut noter que malgré les obligations des dispositifs publics, dans les immeubles ne présentant pas d'intérêt pour le concessionnaire, les travaux ne sont pas réalisés ! Comment croire en l'honnêteté de Marseille Aménagement qui déclare avoir acheté 15 070 m² représentant 44 immeubles entiers ainsi que 9 501 m² de 28 hôtels meublés alors que seuls...154 relogements ont été effectués depuis le début de l'opération de réhabilitation ! Exigeons de Marseille Aménagement une information claire !

Second point, les pressions.

Il est désormais avéré – des témoignages sont recueillis – que des pressions sont effectuées sur des petits propriétaires pour qu'ils vendent et sur des locataires afin qu'ils quittent leurs logements. L'un d'entre eux qui vit depuis 30 ans rue Bernard du Bois ne peut acheter son appartement, qu'il a pourtant entretenu et rénové à ses frais ! Concernant les meublés, Nouredine utilise le terme de « partenariat » ou « sous-traitance » pour qualifier les pratiques qui « lient » Marseille Aménagement et certains propriétaires d'hôtels : en effet, les

¹ Jacques Rancière, *Aux bords du politique*, La fabrique-éditions, 1998

immeubles valent plus cher vides qu'habités – la jurisprudence du 6 rue de la Fare le prouve – et le « sale boulot », l'expulsion sans relogement est alors exécutée par les propriétaires et les marchands de sommeil. On peut bien parler de partenariat puisque les deux parties sont gagnantes ! Un autre élément sera souligné à propos de ces meublés, l'Hôtel Achille a été fermé pour péril imminent et non pour péril simple, et de simple à imminent, on passe de la responsabilité de la Ville à celle de l'Etat : la Ville se décharge ainsi de ses responsabilités vis-à-vis des habitants comme de l'Etat, c'est une « bombe à retardement » pour l'Etat, prévient Daniel. Le code de l'urbanisme et de l'expropriation est contourné, exigeons son respect, exigeons le respect de la loi et du droit !

Troisième point, l'affiche sur les portes des immeubles vacants, l'exigence de logement social. L'affiche rappelle la déclaration de politique générale du conseil municipal du 24 juin 1996, qui promet : « *les besoins en logements sociaux seront assurés plutôt par la réhabilitation de l'habitat ancien traditionnel, cette mesure étant dictée par le fait qu'il existe sur les premier et deuxième arrondissements de nombreux appartements vacants* ». Sur cette affiche sont ainsi confrontés cette déclaration, la liste des immeubles vacants aujourd'hui, le nombre de demandes insatisfaites — 15 000 sur tout Marseille en 2003 ! et le nombre des logements sociaux livrés en centre-ville dans le même temps : seulement 70 ! Le directeur de Marseille Aménagement Charles Boumendil confirme : il s'agit bien d'une question de volonté politique. Regardant l'affiche apportée par la journaliste de M6, il déclare dans le journal du soir du 4 juin : « *Ces immeubles sont mis en travaux par les gens qui nous les rachètent. Est-ce que les immeubles quand ils ont été réhabilités, doivent être affectés au logement social, c'est une question de politique publique à laquelle il ne m'appartient pas de répondre. La vocation, la destination de ces immeubles, ce n'est pas notre responsabilité.* » Il serait possible, dans certains d'entre eux, de faire des logements sociaux, que la ville tienne sa promesse ! L'affiche sera collée sur ces portes qui ne s'ouvrent pas pendant tout le mois de juin, au Panier, à Belsunce, à Noailles et rue de la République.

Quatrième point, la spéculation et l'argent public.

Ce qui se passe rue de la République nous y amène franchement : la spéculation doit cesser, les investisseurs privés – qui bien souvent n'ont jamais vu Marseille et dont l'intérêt est purement financier, maximum de profit, minimum d'investissement et d'entretien – bénéficient de la défiscalisation prévue dans ces dispositifs et reçoivent des subventions publiques pour rénover les façades et réhabiliter les appartements, ils doivent respecter leurs engagements ! Exigeons un suivi de ces réhabilitations, exigeons qu'elles soient de qualité, exigeons enfin un contrôle de l'argent public !

Seront ensuite évoqués les moyens humains et économiques de l'association et... sa « mauvaise réputation ». Pour terminer cet entretien, M. Ballaguy, très attentif à tout ce qui a été dit, nous précise qu'il rendra compte au préfet et nous convenons ensemble du fait qu'il est possible et souhaitable d'utiliser nos analyses pour les faire valoir auprès de la Ville et de son concessionnaire afin que la loi soit respectée ! La réhabilitation est nécessaire, indispensable, nous la voulons comme M. le préfet et M. Ballaguy la veulent : exigeons qu'elle ne se fasse pas au détriment des habitants actuels et souhaitons la bienvenue aux nouveaux !

Dans un désert 2... un appel aux élus, le 14 juin

Présente : Anne-Marie Valenza, PS. conseillère d'arrondissement 1/7^e,

Excusés : Guy Tessier (UMP), Philippe Sanmarco (Convention citoyenne), Claude Grillet (Convention citoyenne) conseillère d'arrondissement 1/7^e, Joëlle Boulet (Vert)

Absents : tous les autres

Est parvenue une lettre du 18 juin de Dominique Tian (UMP) sur la ZAC du Rouet

Depuis septembre 2001, l'association n'a pas cessé d'interpeller nos élus : Jean-Claude Gaudin, qui n'a jamais voulu nous recevoir – les représentants des groupes politiques – voir sur le site l'appel aux élus et aux pouvoirs publics, l'historique et les comptes-rendus de ces rencontres ² – les élus du Conseil Municipal et de la Communauté urbaine – tous ont reçu notre lettre d'invitation à un débat public sur la réhabilitation du centre-ville, dans laquelle nous ne cachons ni notre détermination à défendre les habitants les plus menacés ni notre volonté d'exposer publiquement des faits, nos analyses et nos propositions.

Daniel Carrière : Nous savons que les élus ont beaucoup de charges et nous pouvons comprendre qu'ils ne soient pas disponibles pour toutes les invitations qu'on leur fait. Ce que je n'arrive pas à comprendre... il y a quand même un principe républicain, et de politesse ! quand on ne peut venir, on peut dire « excusez-moi » ! Pourquoi si peu de réponses ? Quelle erreur avons-nous commise ? Erreur de date, de casting ou de langage ? Le sujet est-il si difficile qu'il ne fait pas recette ? Est-ce que tout le monde est mal à l'aise et préfère s'abstenir ?

Nouredine Abouakil : Moi j'avais beaucoup d'espoir dans le fait que des élus de tous bords viennent échanger avec nous, mais je suis profondément déçu. Ma déception est immense : le concessionnaire, tout le travail qu'il fait, il le fait sous le contrôle des élus. Un élu quand il se présente au suffrage universel, c'est pour assurer ses responsabilités correctement, or nous sommes pour la réhabilitation - quelqu'un qui a vu les logements indignes ne peut être que pour la réhabilitation ! – mais nous voulons une réhabilitation qui profite à tous. Il y a une différence entre les documents présentés au préfet et aux élus et la réalité des faits. L'intérêt des élus, c'est de venir rencontrer les habitants pour vérifier ou non ce décalage entre ce qui est dit et ce qui est pratiqué, une proximité oui, qui ne serait pas une proximité d'obligés, une proximité de citoyens libres (...). Il y a un mécanisme technique derrière lequel il y a des experts et les élus se sentent dépossédés de leur devoir de contrôle de ces experts. Nous ne parlons que de choses avérées, il y a une volonté de changer la cartographie des habitants, locataires ou petits propriétaires : l'intérêt des élus à nous rencontrer, ce n'est pas que nous avons la parole révélée, loin de là ! c'est simplement d'entendre une autre version des faits. Je suis loin de penser que tous les élus sont d'accord avec ce qui se passe ! Mais ceux qui peuvent prendre la parole pendant une heure sur l'augmentation de la prime de Noël ne font pas leur travail : parce que ce serait bien que ceux qui ont la prime de Noël la touchent dans leur logement ! C'est contradictoire, je ne comprends pas ! (...) Les élus ont voté une déclaration d'utilité publique, « clean » telle qu'elle est écrite, mais si vous faites une confiance aveugle à M. Gaudin, qui déclare à la Tribune le 5 décembre 2001 que le centre-ville est envahi par des gens d'origine étrangère et des gens qui ne payent pas d'impôts... comment faire confiance à quelqu'un qui présente ce texte « clean » et dans le même temps fait une telle déclaration publique ? Je ne peux répondre à la place des élus ! (...)

C'est encore d'égalité dont il s'agit : Nouredine dit de nos élus qu'ils se sentent dépossédés de leur devoir de contrôle des experts – mais ne l'ont-ils pas abandonné, ce pouvoir de contrôle ? N'ont-ils pas oublié leur propre puissance en se soumettant à celle des experts ? Il y a des experts en nombre de matières, en matière de droit comme en matière d'immobilier ou de

2- Sur le site de l'association, tous les courriers et appels sont disponibles, ainsi que le texte du mémoire en réplique, le dossier de presse sur le logement ...

réhabilitation – *mais il n’y en a pas en matière d’égalité – ou plus exactement l’égalité n’existe que là où cesse le pouvoir des experts*, nous rappelle Rancière. *Et dans ce recours aux experts, c’est la démocratie qui se trouve ramenée à sa caricature, le gouvernement des savants*. Alors, quel espace nous reste-il pour créer de la démocratie, questionnait Christian de Leusse ce même jour ? Comment exercer notre pouvoir de simples citoyens – expert en rien, spécialiste en rien, je parle encore une fois en mon nom – comment continuer à faire de la démocratie *ce pouvoir paradoxal de ceux qui n’ont pas de pouvoir* ?

Nouredine : Nous essaierons de rencontrer des élus plus tard, s’ils veulent connaître les éléments dont nous disposons.

Daniel : Nous ne faisons rien d’extraordinaire, nous voulons seulement être aux côtés des plus pauvres quand ils sont menacés, parfois physiquement, d’éviction ou d’expulsion, être à leurs côtés pour introduire des recours, dont certains ont été gagnés et font jurisprudence. Aujourd’hui, les expulsions formelles ou informelles continuent, la violence est toujours là, nous ne baisserons pas les bras.

Pour conclure et avancer – nous sommes bien au tout début d’une crise majeure du logement, et qui touchera presque tout le monde d’ici peu ! – une proposition de Lionel de Coninck :

Lionel : Il faudrait revoir la politique immobilière depuis la réforme Barre de 1977. Je cite M. Gaudin dans la Provence de ce samedi, qui donne l’objectif à atteindre. Ce qu’il veut construire coûte 2100 euros le m², faites la multiplication pour un couple avec deux enfants, sur la surface nécessaire, 100m². Comparez au pouvoir d’achat des marseillais, vous avez la solution à notre problème, ou plutôt la nature du problème à résoudre ! Même avec les aides au logement, le FSL... tout ça ne servira à rien. La résidence Abbé Pierre a coûté les yeux de la tête en subventions, ça permet de loger dix familles, ce n’est pas à la mesure du problème ! Ne faudrait-il pas articuler la question du logement des plus fragiles avec le logement des actifs salariés ? Travailler ensemble avec les associations et les habitants, bâtir un projet ?

Une amie disait hier : il ne faut pas non plus oublier le principe d’espérance. Et continuer la critique – qui n’est *pas une passion de la tête, mais la tête de la passion*³ – être vigilants, les expulsions se produisent souvent l’été, comme passent souvent l’été les lois les plus répressives – préparer les actions à venir. Ne pas baisser les bras.

Dans un désert 3... un affichage du 4 juin au 1^{er} juillet

Dalila Mahdjoub et moi avons fait en avril dernier un repérage photo des immeubles vacants de Belsunce, du Panier et de Noailles, presque tous achetés par Marseille Aménagement. Nous avons créé une affiche en deux couleurs, un grand format 170x80cm sérigraphié, collé en juin sur les portes de ces immeubles. Désigner ce scandale, mais dépasser la dénonciation, donner au lecteur des informations sur les engagements de la municipalité et de porte en porte esquisser un possible, ces immeubles comme issue de secours et solution à portée de main, portes à ouvrir tout simplement : pour que tous nous puissions *habiter* cette ville. Des affiches aussi comme une invitation à l’action ! L’affichage s’est terminé le premier juillet dans les effets d’annonce du plan lutte de contre l’exclusion présenté la veille par Jean-Louis Borloo en conseil des ministres : 500 000 logements sociaux, 100 000 places d’hébergement

³ Karl Marx, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, 1844

d'urgence, mais on ignore comment ils seront financés. Et dans l'indifférence : les premières Assises Nationales du Logement avaient lieu le jour même à Paris, M. Raffarin est un homme qui tient ses promesses : maintien de dispositions régressives et pas de création d'un droit au logement opposable, choix des intervenants par lui-même et extinction du débat démocratique.

Ne pas baisser les bras !

Martine Derain
8 juillet 2004